

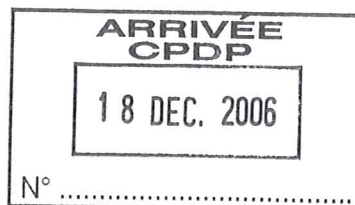
COMMUNE DE LA CHAPELLE BALOUË

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil six le onze novembre à 10 heures, le Conseil municipal de la commune de LA CHAPELLE BALOUË, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Aristide CARTEAU, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice	10
Présents	09
Votants	09



Date de convocation : 03/11/2006.

Présents : M CARTEAU Maire, M DUBEAU, M MARTINET M BRESSOLLIER Jean Paul Adjoints. M BRESSOLLIER Philippe, Mme GAGNEUX, M MAILLARD Mme PORTALLIER., M JAMET

Absents : Mme GOURDIER DES HAMEAUX

M DUBEAU Guy a été élu secrétaire de séance

Objet : MOTION

« Au moment où se déroule le débat public sur le projet de ligne à Grande Vitesse Poitiers-Limoges, les élus souhaitent rappeler leur proposition et réaffirmer les nécessaires aménagements ferroviaires dont le département de la Creuse a besoin pour assurer son développement à savoir :

Nécessité d'un aménagement en liaison Grande Vitesse de la ligne Paris-Orléans-Châteauroux- La Souterraine- Limoges-Toulouse avec des rames TGV permettant une interconnexion avec le réseau européen Grande Vitesse et assurant une desserte sur Lille et demain sur Strasbourg. Ces aménagements répondent à une véritable politique d'aménagement du territoire indispensable à l'espace Massif Central et doivent être menés dès 2007 dans des conditions financières acceptables pour les régions Centre et Limousin.

Nécessité d'une modernisation de la ligne Bordeaux-Guéret- Lyon et de la ligne Ussel-Montluçon.

Les Elus affirment que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif- la ligne à Grande Vitesse Poitiers-Limoges pénaliserait lourdement le Limousin dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'offre ferroviaire durant les 15 ans à venir. »